

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Décembre 2000

| | Pages |
|--|--------|
| Editorial | |
| Quel avenir pour les associations militaires? | 3 |
| Entretien | |
| ... avec Jean Abt | 8 |
| Opinion | |
| L'arrogance a ses limites | 11 |
| Prospective | |
| Quelles armes et quelles guerres au XXI ^e siècle? (1) | 14 |
| Une réflexion sur la tactique | 18 |
| Reflets | |
| Diriger et commander au XXI ^e siècle | 24 |
| Conduite | |
| Stress post-traumatique | 27 |
| Blindés et mécanisés | |
| La fin des mastodontes | 31 |
| Aviation | |
| Combat SAR | 35 |
| Dossier « Yougoslavie » | |
| Non-guerre au Kosovo | 39 |
| Dossier « Moyen-Orient » | |
| La bataille de Karameh | 41 |
| Histoire | |
| Les dessins du « Flight Lieutenant » Kenyon | 48 |
| Nouvelles brèves | 52 |
| Revue des revues | 55 |
| SSO: comité central | I-II |
| RMS-Défense Vaud | III-VI |

Quel avenir et quelles missions pour les associations militaires?

Le 14 octobre, la Société des officiers de Neuchâtel organisait à Colombier un Forum consacré à une réflexion prospective sur le rôle et les tâches des associations militaires. Le thème, *Les associations militaires acteurs dans le système de défense des Etats européens*, se justifiait par la présence d'un nombre importants d'officiers français de réserve venus de la Franche-Comté et du territoire de Belfort.

On connaît le rôle important des associations militaires suisses au XIX^e siècle, en particulier celui des sociétés d'officiers et de sous-officiers, dans le passage d'un système de défense basé sur des contingents cantonaux peu «interopératifs» à une armée nationale basée sur le système de milice. Les sociétés militaires, formées presque exclusivement de militaires, ont largement contribué à la naissance et au renforcement de la conscience nationale. Par la suite, ces associations vont jouer un rôle important dans les activités hors du service, dans l'instruction des cadres, ainsi que dans l'évolution d'un système de défense adapté à la situation, donc crédible et dissuasif.

sentis, la participation laisse fortement à désirer... Le lieutenant colonel Gaëtan Membrez, organisateur du Forum, met d'emblée le doigt sur le problème essentiel: «Les signes d'essoufflement sont bien présents. Le rôle des associations est devenu flou et incertain (...). Continuer sur le même schéma risque de nous conduire sur la voie du déclin.»

Le lieutenant colonel EMG Bühler, vice-président de la Société suisse des officiers, analyse cette crise au sein des associations militaires. Cette désaffection remonte à l'individualisme propre aux sociétés post-industrielles, à la réforme «Armée 95» qui a aussi contribué à éclaircir les rangs. Beaucoup de citoyens-soldats, libérés de leurs obligations militaires, ont quitté la société militaire dont ils faisaient partie, ont résilié leur abonnement aux périodiques militaires. La maladresse des mesures bureaucratiques dans le cadre de la mise en place d'Armée 95 – on n'a pas été capable de prendre congé dignement de citoyens qui avaient beaucoup donné à la